

CONTRIBUTION FINANCIERE VOLONTAIRE DES FAMILLES

Année Scolaire 2023/2024

5,00 €	<p><i>Contribution volontaire aux activités de la Maison des Elèves</i></p> <p>Le paiement se fait uniquement par chèque tiré sur une banque française et libellé en euros à l'ordre de :</p> <p><i>Trésorier de la M.D.L. du Lycée Fustel de Coulanges</i></p> <p>Vous voudrez bien joindre le talon réponse ci-dessous à votre chèque (non agrafé, merci d'utiliser un trombone).</p>
---------------	--

Les fonds récoltés permettent l'attribution d'aides ponctuelles en faveur des élèves du 2nd cycle ou des CPGE : achats de manuels, dictionnaires, aide à la participation financière familiale pour les sorties et/ou voyages scolaires, fonds de livres au CDI, aide à la participation d'une épreuve sportive, etc.

Découpez ici ✂-----

Document 8

CONTRIBUTION VOLONTAIRE AUX ACTIVITES DE LA M.D.L.

Année Scolaire 2023/2024

Nom de l'élève : Prénom :

Inscription en classe de :

Nom du titulaire du chèque :

Banque : Lieu :

N° du chèque : Montant :

Ne pas agraffer le chèque. Merci d'utiliser un trombone